



Union Sportive Dunkerquoise



section billard

Sous-sol de la piscine Paul Asseman- 59 140 Dunkerque

tel : 03 28 66 91 83

Mail : usdbillard@outlook.fr

Facebook : USD Billard

Site : www.usdbillard.fr

Procès-verbal de la réunion du comité de l'USD Billard Du vendredi 06 avril 2024 à 14H00

Etaient présents :

Messieurs ALLART Sébastien ; BLANQUART Alain ; BRIOIT Roger ; MAGNE Lionel ;
MARQUETTE Bertrand ; VAN MELLAERTS Maxime ; LANVIN Yann ; PECQUEUX Emos

Etaient Absents et excusés : COPPEY Christian ; VERLEY Paul ; BASQUIN Franck ; BERNARD
Remi ; DEBUYSER François ; HONRAEDT Gaëtan

Le président Maxime Van Mellaerts constatant que le quorum requis est atteint, ouvre la
séance et déroule l'ordre du jour transmis préalablement à chacun et rappelé ci-dessous :

- 1) Point des compétitions engagées ou programmées
- 2) Points des travaux dans nos locaux
- 3) Cooptation d'un nouveau membre au comité
- 4) Modification du règlement intérieur : frais de déplacement.
- 5) Modification de la grille tarifaire.
- 6) Convocation de l'assemblée générale 2024
- 7) Questions diverses : modification du tarif des boissons.

Préalablement, il est rappelé que le procès-verbal de la précédente réunion du comité,
du 20 octobre 2023, aucune remarque n'étant formulée, il est approuvé à l'unanimité.

1. Point des compétitions

SNOOKER : reste au planning, un ranking individuel, les Play Off, la finale Ligue et
la finale Master les 26 et 27 mai à Argenteuil, à laquelle sont qualifiés Yann, Kévin,
Emos et Bertrand.

BLACKBALL : Championnat d'Europe : à noter un champion d'Europe des juniors :
Nathan Gambino, et pour les vétérans un demi-finaliste : Fabrice Bosquillon.

CARAMBOLE : Clémentine fut qualifiée pour la finale du CD 59 en libre R4. Kaya
et Camille sont qualifiés pour la finale CD59 en 3 bandes et l'équipe 3 Bandes D4 qui
a gagné aujourd'hui son dernier tournoi contre Moreuil est classée 4 ème sur 25
équipes des Hauts de France et est qualifiée pour les phases Nationales !

2 Point des travaux dans nos locaux

Après la rénovation du hall d'entrée, le changement des éclairages de tous nos billards, notre salle et notre club house ont fait l'objet d'une magnifique rénovation par une remise en peinture totale. L'attractivité de notre club s'en trouve renforcée. Reste à réinstaller la climatisation. Par ailleurs il sera procédé à l'essai d'une mini shampouineuse aspireuse pour les tapis des billards carambole.

3 Cooptation d'un nouveau membre (vote)

Il est d'abord constaté que l'un des membres du comité est absent depuis de nombreuses séances (plus de 3), de plus il n'a pas régularisé son adhésion au club depuis septembre dernier. Conformément aux dispositions de l'article 2.2.5 des statuts, il y a lieu de le considérer comme démissionnaire.

Le président proposer de coopter au sein du comité, Clémentine Desbonnets joueuses de carambole qui sera ainsi le 14 ème membre et surtout la première féminine a siéger.

Le comité approuve ces dispositions à l'unanimité.

4 Modification du règlement intérieur – les frais de déplacement (vote)

les dispositions actuelles ne nous permettent pas de maîtriser le niveau des remboursements sollicités surtout au niveau des Equipes des joueurs de Blackball. Le trésorier indique les chiffres constatés confirmant des débordements sérieux du budget des frais de déplacement.

En effet, si l'équipe du plus haut niveau (actuellement en N2) nous permet d'obtenir une subvention de la région couvrant partiellement nos débours, il n'en est pas de même pour les autres équipes. De plus les déplacements dépassent souvent les frontières de la région. Il est rappelé que les frais de déplacements couvrent les frais de transport et d'hébergement et ne concernent que les membres à jour de leur cotisation.

Le premier débat au niveau du bureau a permis de proposer trois solutions :

a) Seuls les déplacements sur qualification pour les finales Ligue ou les tournois nationaux sont concernés pour les joueurs individuels et l'équipe du plus haut niveau donnant droit à une subvention du conseil régional.

Les frais d'inscription aux tournois sont pris en charge sous déduction à due concurrence des éventuels gains du joueur au tournoi visé.

Les frais d'inscription de toutes les équipes sont pris en charge.

Pour les frais engagés dans d'autres circonstances les membres peuvent opter pour l'abandon de ceux-ci au profit du club avec en contrepartie l'avantage fiscal en vigueur.

b) Pour la deuxième proposition seul le dernier alinéa est modifié comme suit :

Pour les frais engagés et justifiés dans d'autres circonstances les frais pourraient être pris en charge en tout ou partie dans la limite d'un budget pré-établi ou après consultation du bureau.

c) La troisième proposition consisterait à rembourser les frais sur la base de montants forfaitaires préalablement établis à l'instar de ce qui est appliqué par la FFB et la Ligue. Cette disposition risque d'éloigner l'équipe du plus haut niveau qui contribue par ailleurs à renforcer l'image du club notamment auprès de la municipalité et de la CUD.

Les débats animés mais néanmoins concrets amènent le choix vers l'une des deux premières propositions. En définitive la solution a, première solution est adoptée à la majorité. Il est rappelé par ailleurs que le renoncement aux remboursements de frais de déplacement peut donner lieu à avantage fiscal.

5 Modifications de la grille tarifaire (vote)

Après moults discussions parfois animées relatives à la déclinaison de notre grille tarifaire notamment pour les nouveaux adhérents en cours d'année, une nouvelle grille est proposée par le président affichant un tarif dégressif pour les arrivants à partir de janvier. La question de la répercussion sur le prix des premières licences (licences découvertes) de la réduction incitative faite par la FFB est posée. Il semblerait que peu de clubs la répercutent mais il apparaît à une majorité des membres présents qu'il est logique et honnête que la répercussion se fasse et que cela constitue également un argument commercial. Il est donc convenu de l'appliquer. Maxime finalise un document dans ce sens qui restera annexé au présent PV.

6 Convocation de l'assemblée générale

Notre prochaine générale se tiendra en nos locaux le samedi 8 juin 2024 à 10 heures. L'ordre du jour est le suivant :

- Rapport moral - évènements significatifs au cours de l'exercice,
 - Rapport sportif par discipline
- Rapport Financier – compte de résultat et bilan au 31 décembre 2023.
 - Quitus au trésorier pour la gestion de l'exercice.
- Approbation des modifications du règlement intérieur sur les conditions de prise en charge par le club des frais de déplacements des compétiteurs.

Le secrétaire se charge de la communication sur les réseaux sociaux et le site du club ainsi que par email personnalisé dans les délais impartis.

7 Mise à jour du tarif des boissons (vote)

Un échange est établi relatif à l'opportunité de différencier et d'ajuster les tarifs en distinguant les boissons alcoolisées et les softs. Il semble normal à la plupart des présents que les boissons alcoolisées soient un peu plus chères que les autres et cela va dans le sens de la réglementation. Il est donc convenu que dorénavant toutes les boissons alcoolisées soient au tarif de 2€.

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 15 heures 30.

A DUNKERQUE, le 6 avril 2024

Le président de l'USD Billard
Monsieur Van Mellaerts Maxime

Le secrétaire de l'USD Billard
Monsieur BRIOIT Roger

GRILLE TARIFAIRE VALIDÉE ce jour

Grille Tarifaire

Mois	Tarifs	Découverte	Tarifs réduits
Septembre	220 €	190 €	120 €
Octobre	220 €	190 €	120 €
Novembre	220 €	190 €	120 €
Décembre	220 €	190 €	120 €
Janvier	170 €	140 €	110 €
Février	160 €	130 €	100 €
Mars	150 €	120 €	90 €
Avril	140 €	110 €	80 €
Mai	80 €	80 €	70 €
Juin	60 €	60 €	50 €
Juillet	40 €	40 €	30 €
Aout	20 €	20 €	10 €

Validation réunion du comité du 6 avril 2024

- Tarif de la licence FFB 2024 : 75 €
- Tarif découverte FFB 2024 : 45 €
- Tarif réduit - 21 ans FFB 2024 : 17 €